Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 22 (1893)

Heft: 4

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CORRESPONDANCES

I

Fribourg, le 15 mars 1893.

Monsieur le Rédacteur,

Après la réponse si digne et si savante — j'aimerais ajouter victorieuse — de M. Théodore, les lecteurs du *Bulletin* ne m'en voudront pas sans doute d'avoir provoqué cette polémique sur les méthodes de lecture, car avec un pédagogue aussi courtois et aussi distingué que M. Théodore, tout est profit dans une discussion. C'est ce qui m'encourage à reprendre la plume pour présenter quelques objections.

M. Théodore nous dit que sa méthode est fondée d'abord sur la nature en ce qu'en prenant une phrase pour point de départ, au lieu d'un mot, on imite la nature où l'enfant prononce des phrases complètes à l'âge de 5 ans.

Et d'abord, la lecture ne doit pas procéder, me semble-t-il, de la même manière que la parole, car l'élément premier du langage c'est l'articulation ou le son, tandis que pour la lecture, c'est au fond la lettre prononcée non d'après le *nom* qu'elle porte, mais d'après sa *valeur* phonétique. Aussi est-on obligé de revenir toujours, directement ou indirectement, à cet élément premier, à moins de faire de l'écriture française une écriture chinoise, où les lettres sont remplacées par les mots et où il y a autant d'éléments premiers qu'il existe de mots dans la langue.

Que Châteaubriand, que Ampère, etc., aient appris à lire dans la Bible, c'est ce qui ne nous étonne aucunement. Nous sommes convaincus que l'on peut apprendre à lire *sans aucune méthode*. Mais est-ce là l'idéal ? Ne devons-nous pas chercher à rendre l'étude de la lecture plus rapide et plus facile ? Tel est le but de la méthode. S'éloigner de ce but, c'est procéder contre les principes de toute pédagogie.

La méthode Jacotot consistait, il est vrai, à partir d'une phrase complète, mais ce système a été jugé inapplicable et il a été complètement abandonné. Cependant les Allemands en ont tiré la méthode des mots normaux.

Ce que j'avoue ne pas comprendre dans la méthode Théodore, c'est que l'enfant ne soit pas obligé d'apprendre de « suite pertinemment tous les éléments de la phrase » que l'on met sous ses yeux.

Quels mots laisserons-nous en arrière ? Lesquels choisir ? Pourquoi donnera-t-on la préférence à tel ou tel mot ?

Je me demande comment il se fait que la méthode Théodore soit complètement inconnue aux Allemands qui ont le plus étudié tout ce qui concerne les méthodes ? D'où vient qu'elle est complètement ignorée ?

Du reste, pour porter une décision dans la question qui nous occupe, je m'en rapporte à l'expérience des maîtres. Que l'on fasse un essai sérieux de cette méthode parallèlement avec les autres méthodes, et alors on pourra porter une sentence en connaissance de cause.

A bientôt.

Donat PLANCHEREL.

II

Bagnères (Hautes-Pyrénées), le 18 mars 1893.

Monsieur le Directeur,

Comme je vous le disais, à la fin de ma dernière lettre, j'ai à deux reprises substitué avec un plein succès un syllabaire à mots normaux à la méthode naturelle :

1° Pierre B. avait 14 ans, élève dans une colonie pénitentiaire et employé d'un atelier de peinture ; la lecture et la reproduction ont été faites en caractères d'imprimerie.

2° Joseph M. avait 22 ans, élève d'une école régimentaire qu'il devait quitter dans 5 mois, pour tenir les comptes de fermage de son vieux père ; la lecture et la reproduction ont été faites en caractères manuscrits.

Ils ont mis environ 4 où 5 heures, à raison d'une demi-heure par leçon, pour apprendre parfaitement les 84 syllabes du premier Livret, à l'étude duquel ils consacraient dans les intervalles des leçons une heure environ par jour d'exercices particuliers. J'ai conservé pour eux la même classification des syllabes usitées dans la méthode naturelle et que j'exposerai dans un prochain article. J'ai pu constater en outre que ces deux élèves adultes n'étaient inférieurs en quoi que ce soit, pour la pratique orale de la langue et pour la connaissance des choses usuelles, à leurs camarades qui avaient cependant reçu une assez bonne instruction primaire. La préparation à l'art de lire se fait tout naturellement par la pratique de la langue maternelle, même dans l'idiome vulgaire, et par le développement et la culture des facultés intellectuelles ; j'ai connu des hommes de grand jugement et de beaucoup de finesse d'esprit qui ne savaient pas lire et ne parlaient que patois ; l'adulte n'est donc pas obligé de s'y soumettre, conformément au programme contenu dans ma dernière lettre. Je suis certain que le résultat aurait été aussi satisfaisant et plus rapide si les deux élèves mentionnés avaient consacré à un pareil travail, 5 heures par jour, ce qui serait au-dessus des forces intellectuelles et physiques d'un petit enfant.

J'ai dit en outre : *lire et rien que lire, tous autres exercices étant supprimés*. Cela ne s'applique qu'à la première partie de ma méthode et durant trois mois environ, pendant lesquels l'élève étudie des combinaisons syllabiques sous une seule et unique forme, et sans équivalence de son ; les textes sont en typographie parce qu'ils sont plus lisibles qu'en anglaise et que la pratique de la lecture (phrases, petites histoires, récits enfantins) n'est possible avec de semblables caractères. A l'heure actuelle, je conseillerais avant tout l'adoption de la méthode Delbrück, qui est la méthode naturelle prise sur le vif et sans aucun ménagement, comme l'on peut s'en assurer en lisant le passage indiqué dans la préface de mon syllabaire in-12, déposé au Musée pédagogique. S'il se trouve parmi les lecteurs du *Bulletin* 5 ou 6 personnes qui voudraient en faire l'application *d'abord* à un élève en particulier, j'offre pour cette expérience cent francs de livres illustrés et gradués qui seront mis à leur disposition au Musée où elles viendront les prendre successivement par un ou deux volumes, à la condition que je serai tenu au courant chaque mois du progrès des élèves et de l'application de la méthode. Tous

les pédagogues s'accordent à dire que la méthode d'enseignement doit être inventive et se conformer à la marche de la nature. La nature, en effet, est un grand maître ; mais ce mot est très vague ; les moralistes comme les écrivains lui font dire tout ce qu'il leur plaît et font passer sous son couvert leurs conceptions les plus diverses et parfois les plus étranges. Pour qu'un semblable reproche ne me soit pas adressé, je recommande l'étude non du principe toujours élastique, mais du *fait particulier* de la méthode naturelle ou maternelle que chacun de nous a suivie et qu'il voit chaque jour pratiquer dans son entourage, la méthode que suit la mère pour apprendre à parler à son enfant, méthode prototype, qui doit servir de modèle à toutes les méthodes particulières, car elle revêt les trois caractères des vérités éternelles : *l'Infaillibilité, l'Universalité, l'Immutabilité.*

La vérité est une, l'erreur seule est multiple, tantôt au-dessus, tantôt au-dessous de la vérité, mais toujours à côté ; or, la vérité absolue a des droits, et son premier droit est d'être reconnue ; de là l'obligation pour tout maître de travailler à chercher la vérité méthodologique jusqu'à ce qu'il la trouve, et une fois trouvée de proclamer son existence et sa perfection.

Il est incontestable que l'étude préalable des vignettes, l'emploi de mots familiers dans les textes de lecture et la classification des syllabes dont je parle plus loin, sans changer le caractère naturel de la méthode, facilitent beaucoup les progrès des élèves. Or, ces trois procédés auxquels le maître doit recourir et qu'il peut modifier à volonté, ne sont pas même indiqués dans la méthode de Monsieur Delbrück.

Encore une application de la méthode naturelle qui a bien sa valeur. Madame Georges Sand, dans une lettre du 3 juin 1858, dit : « J'apprends à lire dans les *Histoires et Leçons de choses de Madame Pape Carpantier* à ma jeune servante, une fille extraordinairement intelligente, et dont ce livre ouvre l'esprit à toutes sortes de bonnes notions. Ç'a été pour moi une éducation à part, que celle de cette enfant de dix-huit ans, qui n'en avait que deux, il y a six mois, et qui a maintenant son âge avec toute la candeur de l'enfance conservée. Donc tous les soirs, nous lisons les historiettes de Marie Carpantier, et je m'y intéresse autant que mon élève ».

Croyez, Monsieur le Directeur, à tout mon dévouement.

THÉODORE.

III

Du Valais, le 22 février 1893.

Pour nos instituteurs, c'est le moment de préparer leurs travaux pour les conférences d'arrondissement qui vont avoir lieu en mars et avril. Ils ont à s'occuper du sujet suivant, que notre Département de l'Instruction publique à mis à l'étude pour le cours scolaire 1892-93 :

De l'enseignement du style à l'école primaire et au cours de répétition. Importance de cet enseignement. Procédés pour obtenir des résultats meilleurs que jusqu'à présent.

C'est certainement une question d'actualité si l'on considère cette branche au point de vue de son utilité pour les besoins de la vie.

Malheureusement, la trop courte durée de nos classes ne nous permet guère de donner à cette matière du programme les soins et le

temps qu'elle réclame, surtout là où les maîtres ont tous les degrés réunis. Il n'en est plus de même aux cours de répétition ; on peut s'en occuper plus sérieusement. Et pour peu que les élèves y aient été exercés à l'école primaire, on peut faire beaucoup en peu de temps, si les maîtres sont assez énergiques pour maintenir une bonne discipline et faire travailler consciencieusement leurs élèves. Le jugement de ceux-ci commence à se former et le cercle de leurs idées s'élargit pour peu qu'ils lisent.

Dans sa dernière session notre Grand Conseil a attiré l'attention du pouvoir exécutif sur différents points concernant nos écoles, entre autres sur le besoin qu'on a de reviser notre loi scolaire, qui demande des modifications pour être à la hauteur des besoins et des exigences du temps.

On a aussi fait remarquer que les amendes encourues pour absences non justifiées ne correspondaient pas partout au nombre d'absences notées par le personnel enseignant. Cette différence, qui se manifeste surtout là où les autorités manquent de fermeté, provient de ce que les commissions, et parfois les conseils municipaux, trouvent plus commode de les abandonner que de les faire rentrer. Malgré le zèle déployé par notre Département de l'Instruction publique, on n'est pas encore arrivé à une solution satisfaisante ; et, nous croyons qu'on se heurtera encore longtemps à l'apathie des autorités communales, car là où les communes ne font pas le nécessaire, il est de rigueur que l'Etat intervienne presque directement.

Il est à désirer qu'une amélioration se fasse sans retard ; car, il est aujourd'hui reconnu que nous devons en grande partie nos insuccès aux trop nombreuses absences illégitimes. On est obligé d'être d'autant plus sévère à cet égard que la durée de nos classes est bien limitée et que, pour peu qu'il y ait encore des absences, il sera difficile de réaliser beaucoup de progrès.

On a cependant constaté avec satisfaction que, lors du dernier recrutement, nos jeunes gens ont en général mieux réussi dans leurs épreuves. Ce succès qui se maintient est dû principalement, selon nous, à une meilleure préparation de nos maîtres à l'Ecole normale. Ce progrès mérite d'être signalé et encouragé. Il n'est pas douteux que, si nos instituteurs étaient, d'un côté, un peu plus stimulés d'en haut, et, d'autre part, mieux soutenus par nos autorités locales, mieux servis en fait de locaux et de matériel scolaire, nous ne tarderions pas à faire encore un grand pas en avant et peut-être à atteindre la moyenne des notes de la Suisse. R.

Quelques revues d'outre-mer

Tous les pays, même les moins avancés dans le domaine de l'instruction, ont aujourd'hui des revues pédagogiques, pour servir d'organe et de ralliement au corps enseignant. Dans l'Etat républicain fédératif du Mexique, nous avons à signaler le *Bulletin bibliographique (Boletin bibliografico y escolar)*, qui paraît deux fois par mois en livraisons de 16 pages in 8° grand format, à Tacubaya, une ville que nous ne trouvons pas sur nos cartes, mais qui doit être assez importante, à en juger par la mortalité, qui est d'environ